

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

Bilan

SSTI Alpes Santé Travail

CPOM inter-SSTI Isère – Prévention de la Désinsertion Professionnelle		
Action	Indicateurs	Résultats
<p>Homogénéisation de la réponse apportée aux adhérents et salariés en Isère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification d'une personne relai / service - Définition d'une pratique « de niveau 1 » commune - Intégration de la PDP dans le logiciel métier - Déploiement des cellules PDP dans les SSTI 	<p>Indicateurs internes à chaque service. Nombre de cellules créées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 référent PDP nommé à AST : Dominique-Thibault GUIHO, psychologue du travail au sein d'Alpes Santé Travail - Harmonisation de la fiche de signalement inter-services - PDP intégrée au logiciel métier uEgar pour AST - Cellule PDP créée à AST, en phase d'expérimentation sur la fin 2021, pour un déploiement à l'ensemble du service dès janvier 2022.
<p>Communication extérieure, promotion du maintien en emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des dispositifs existants aux médecins de ville au sein des MSP - Rencontre de partenaires 	<p>Nombre de MSP touchées</p> <p>Nombre de partenaires rencontrés</p>	<p>2 interventions réalisées (St-Martin d'Hères, Villard-de-Lans)</p> <p>Comptage à faire</p>
<p>Contribution aux observations sur le maintien dans l'emploi</p>	<p>Nombre de visites de pré-reprise</p> <p>Nombre de fiches conclusives de visite avec aménagements proposés</p> <p>Nombre de cas traités par la cellule expérimentale PDP</p> <p>Nombre de salariés orientés vers une action de PDP avec précision des acteurs mobilisés</p>	<p>Les requêtes seront réalisées après le 31/12/2021.</p>

Bilan qualitatif	
Service rendu aux adhérents et aux salariés	Moyens (humains, financiers) dégagés par le service pour investir cette mission PDP. Formalisation, communication tant interne qu'externe qui a apporté une prise en charge meilleure pour les salariés, et les employeurs.
Progrès constatés	L'existence d'une cellule pluridisciplinaire au sein du service, la mobilisation des équipes et l'amélioration de la connaissance des dispositifs
Partenariat	Le référent de la cellule a pris son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des partenaires de la PDP, le travail est long mais ô combien riche. En revanche, étant plusieurs SSTI, il n'est pas évident pour les partenaires de comprendre les organisations des différents SSTI. Peu de lien avec la Carsat ou Alter Egal, pas d'appui financier à la mise en œuvre
Difficultés rencontrées	Avancer seul sur ce sujet complexe n'est déjà pas simple, donc avancer à plusieurs services est d'autant plus compliqué, nous n'avons pas tous la même vision, les mêmes moyens à investir. Face aux partenaires, face aux entreprises et aux salariés, il n'est pas simple de montrer une offre homogène.
Suggestions	La mise à disposition d'un chef de projet par les partenaires (Carsat ou Alter Egal) pourrait être utile, coordonnant les acteurs des différents SSTI et rendant efficace le travail de mise en commun.